LiftMaster distribué par ZeroDocs.com

**SECTION 11 12 33 – BARRIÈRES DE STATIONNEMENT**

GÉNÉRALITÉS

SOUMISSIONS

Soumissions d’action :

Données sur le produit : Données descriptives du fabricant et attributs du produit.

Soumissions de clôture :

Données de fonctionnement et d’entretien.

ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Compétences de l’installateur : Entreprise spécialisée dans le travail de cette section, avec au moins [2] [\_\_] ans d’expérience.

GARANTIE

Garanties du fabricant contre tout défaut matériel ou de fabrication.

* + - 1. Armoire : 10 ans.
      2. Composants électriques et mécaniques : 2 ans.

PRODUITS

FABRICANTS

Les documents contractuels sont basés sur les produits de LiftMaster. [www.LiftMaster.com](http://www.liftmaster.com)

Substitutions : [Consultez la Division 01.] [Non autorisé.]

UNITÉS FABRIQUÉES

Barrières de stationnement :

Modèle : BG790.

Fonctionnement : Réducteur d’engrenage.

Conforme à la norme UL 325.

Cycle de service homologué : Maximum 6 000 par jour.

Vitesse d’ouverture : 11 secondes.

Bras de barrière : Type Wishbone, rouge et blanc, 24 pi de long, contrepoids.

Moteur : 24 V c.c., service continu, précâblé, homologué par Underwriters Laboratories.

Commandes : Système de gestion d’accès séquentiel.

* + - 1. Cellule photoélectrique rétro-réfléchissante.

Récepteur radio Security+ 2.0 : Accepte les télécommandes avec technologie de code variable Security+ 2.0 et les télécommandes de commutateur DIP binaires. [Télécommande DIP à un bouton.] [Télécommande DIP à trois boutons.] [Télécommande Security+ 2.0 avec code variable à deux boutons.] [Télécommande Security+ 2.0 avec code variable à quatre boutons.]

* + - 1. Détecteurs de boucle à faible puissance.
      2. Configuration primaire/secondaire
      3. Minuterie de fermeture.
      4. Chauffage.

EXÉCUTION

INSTALLATION

Installer conformément aux instructions du fabricant.

ACTIVITÉS DE CLÔTURE

Tester et ajuster le bon fonctionnement des opérateurs.

Démonstration : Démontrer le fonctionnement et la programmation des opérateurs au propriétaire.

FIN DE LA SECTION